

<https://47.snuipp.fr/Nous-ne-trierons-pas-nos-eleves>



Nous ne trierons pas nos élèves

- École - L'École en débats - Choc des savoirs -

Date de mise en ligne : mardi 23 avril 2024

Dernière mise à jour : 13 juin 2024

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Dans son webinaire sur le choc des savoirs qui aurait pu s'appeler le « Choc des savoirs : l'école du tri social », la FSU-SNUipp démontre le renforcement des inégalités par les réformes en cours.

La FSU-SNUipp réaffirme la consigne « Nous ne trierons pas nos élèves ».

Comment résister ?

Au niveau de l'école :

Afin d'aider les collègues à s'en emparer, une motion de conseil de maîtres de de maîtresses et de conseil d'école est proposée, pour ne pas laisser les collègues de cycle 3 seul-es face à cette situation. Les évaluations y sont mentionnées parce qu'elles sont emblématiques de l'école plus normative, plus sélective et par là plus inhospitalière pour les élèves des classes populaires. Elle répond également à la question des demandes de documents par certains IEN en amont des CEC.

Dans les conseils écoles-collège :

Ces motions pourront être lues lors des réunions "écoles/collèges". Car avec la fin de l'année, arrive le temps des Conseils École Collèges (CEC). Traditionnellement, ils permettent un partage d'informations pour aider à la constitution des classes de sixième. Cette année, ils sont présentés comme une étape de constitution des groupes de niveaux au collège. Les collègues sont appelé-es à ne pas rester siéger à ces réunions, dès lors que seront abordées les questions de répartition des élèves par groupes.

Une motion de conseil d'école permettra d'associer les parents à cette réflexion. Un tract à destination des parents est proposé pour les informer des raisons de notre refus d'entrer dans toutes procédures visant à trier les élèves. Les évaluations nationales en faisant bien évidemment parties, nous appelons à refuser de faire passer ces évaluations nationales.

Des sections départementales nous ont fait part de consignes d'IEN, de Dasen ou de demandes de chefs d'établissement d'établir des tableaux avec le niveau des élèves. Nous avons saisi le cabinet de la ministre qui nous indique qu'aucune consigne n'a été donnée en ce sens aux Dasen.

Voici des propositions de textes :

- une motion pour les Conseils des Maître-sse-s se prononçant contre le choc des savoirs.

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-e577b.svg>

Motion Conseil des M

- une déclaration au Conseil École-Collège sur le positionnement des collègues du 1er degré.

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-e577b.svg>

CEC Déclaration

Dans les formations :

Les formations sur les groupes de niveau en français et mathématiques commencent à être organisées dans plusieurs académies. Plusieurs réactions sont possibles : boycotter, rester mutiques, poser les questions qui fâchent. Une invitation à un stage ne vaut pas convocation et peut être déclinée sans risque.